



Pour sortir de la crise européenne

Orientations émises à Lucerne (CH), les 23/24 novembre 2005

Réunies à Lucerne (CH) les 23 /24 novembre 2005, trois organisations de la société civile, **Forum Europa e.V., Saarbrücken (D), Maison de l'Europe transjurassienne, Neuchâtel (CH), et Netzwerk Müllerhaus, Lenzburg (CH)**, ont mis l'Union Européenne en débat. **En tant que sorties de crise, elles proposent les quatre lignes de force suivantes :**

- **Renforcer l'implication des citoyens dans le processus décisionnel européen**
- **Inscrire les valeurs culturelles au processus de construction de l'Europe**
- **Relancer l'Union politique**
- **Doter l'Union d'un projet de développement solidaire**

Ces quatre lignes de force sont la première contribution du Cycle européen « *L'Europe après l'Europe* » qui se déroulera, en 2006, successivement au Luxembourg, au Portugal, en Pologne et en Allemagne, ainsi que, parallèlement, du Cycle suisse « *La position de la Suisse en Europe* », qui se conduira dans diverses villes de Suisse, en 2006 aussi.

Les Lignes de force de Lucerne sont adressées aux Européens, à l'Union Européenne et à ses Institutions, avec invitation à débattre et à les mettre en œuvre

QUATRE LIGNES DE FORCE PROPOSEES AUX EUROPEENS, A L'UNION EUROPEENNE ET A SES INSTITUTIONS

Renforcer l'implication des citoyens dans le processus décisionnel européen

1. Les citoyens et citoyennes forment le **socle civil** de l'Union Européenne ; leur organisation est structurée et attachée au processus de décision européenne
2. Les Institutions européennes s'ouvrent réellement aux acteurs de la société civile ; le **mode démocratique** complète le mode diplomatique
3. Les sociétés civiles sont des **plates-formes de dialogue et des interlocuteurs déterminants** auprès des décideurs politiques
4. Les sociétés civiles se prononcent sur les politiques européennes lors des **trois phases** de consultation, de débat et d'évaluation publique
5. **Le dialogue avec les Européens est systématisé** et soutenu par les Institutions européennes ; il se tient à tous ses niveaux ; les députés européens tiennent un rôle central dans ce dialogue; une Conférence annuelle réunit les élus et les sociétés civiles ; les Sommets européens impliquent les collectivités locales et nationales dans un débat public paneuropéen ; les ministres des Affaires européennes ont la fonction d'animation permanente du débat sur l'Europe
6. Organisés en **réseaux paneuropéens** de dialogue et de participation, les citoyens s'impliquent dans la politique européenne ; ces réseaux disposent de **moyens** alloués par l'Union
7. Cette implication des citoyens dans le processus européen traverse **tous les champs** d'action de l'Union, culturels, politiques, économiques et sociaux

Inscrire les valeurs culturelles au processus de construction de l'Europe

7. L'Union Européenne est un **projet de paix** fondé sur une histoire commune mouvementée ; sur une exacerbation des Etats-Nations ; sur une histoire riche des Lumières, de la personne, des droits de l'homme, de la démocratie, de la diversité des cultures et des langues, et du respect des minorités
8. **La formation à l'Europe** est généralisée et soutenue aux échelles nationales et européenne par les acteurs publics; elle traverse les programmes d'enseignement ; elle est instituée par les organismes de formation continue, les associations, les entreprises, les syndicats, les partis politiques, les acteurs territoriaux et locaux
9. **Une opinion publique européenne** est suscitée par un espace public de communication ; l'Europe est programmée par les médias ; les recherches historiques communes sont promues ; les débats sur sites Internet sont encouragés
10. **Une conscience européenne** est stimulée par l'instauration obligatoire dans les centres de formation d'échanges et de stages d'un semestre au moins dans un des pays européens

Relancer l'Union politique

12. **Un nouveau projet de Constitution** est soumis aux Etats et au peuple européen, court, et compréhensible pour tous
13. L'Union Européenne est une **Fédération** à double majorité (Etats et citoyens) ; sa Présidence est élue au suffrage universel ; le droit de vote à majorité qualifiée est la règle ; les représentants de l'Union assument individuellement et publiquement la responsabilité de leurs actes politiques
14. L'opting out et les coopérations renforcées sont des **modalités souples**, utiles au fonctionnement d'un système fédéré ; les compétences sont partagées au sein de Régions transfrontalières ; une logique de coopération lie les collectivités locales, les Etats et l'Union

Doter l'Union Européenne d'un projet de développement solidaire

15. L'Union Européenne n'est pas qu'un projet politique, ni économique, elle est aussi **projet social**
16. L'Union et ses membres arrêtent une refondation de leurs politiques économiques et sociales, désormais ré-articulées au service d'**objectifs communs de croissance et de solidarité**
17. **Les moyens les plus performants** sont attribués à cet effort à la fois national et communautaire : créer des lieux publics communs ; mettre en place des réseaux européens de services ; doter l'action communautaire de moyens financiers autonomes et à la mesure de l'attente ; susciter les partenariats liant les Entreprises, les Institutions, les collectivités locales et territoriales, les associations
18. Les Etats engagent leur **responsabilité** sur cette refondation

Rédacteurs **Jacques-André Tschoumy, Maison de l'Europe transjurassienne, Neuchâtel (CH)**
Karin Büchli, Netzwerk Müllerhaus, Lenzburg (CH)
Kerstin Adam, Stéphanie Bruel, Forum Europa, Saarbrücken (D)

Contact www.europe-tomorrow.org

Partenariats



Soutiens *Bureau de l'intégration* du Département fédéral des Affaires étrangères, Berne, Département de l'Economie de la République et Canton de Neuchâtel, Canton d'Argovie, Canton de Lucerne, *Stiftung Dr Hans und Gertrud Müller*, Lenzburg, *Zentralschweizerische Handelskammer*, Luzern, *europa forum* Luzern, *emmi schweiz AG*